

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-461/SG/FP mettant un inspecteur de la Police Nationale à la disposition du ministre de l'Intérieur et des Affaires Musulmanes.

n° 74-461/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
11 mars 1974

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1974

Date du numéro
25 mars 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Robert Berclaz, inspecteur de la Police nationale pour compter du 15 mars 1974, est mis à la disposition du ministre de l'Intérieur et des Affaires musulmanes pour servir au Commissariat central de Police.